

Séance ordinaire mensuelle
Mardi, 13 juin 2023 – 19 h 30
Salle du Conseil municipal, 1111, avenue Saint-Paul

ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue
- 1. Procès-verbaux des 9 et 30 mai 2023 / Adoption
- 2. Comptes payés, payables et recevables / Approbation

Première période de questions

- 3. Faits saillants sur les états financiers terminés au 31 décembre 2022 / Dépôt

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 4. Maire suppléant / Nomination
- 5. Planification stratégique 2023-2027 de la Ville de Saint-Césaire / Adoption
- 6. Fondation O p'tit Creux – Contribution de la Ville à l'événement bénéfique du 17 juin prochain / Entérinement
- 7. Centre d'action bénévole de Saint-Césaire – Entente de prêt / Radiation
- 8. Fondation du Centre hospitalier de Granby / Demande de contribution 2023
- 9. MRC de Rouville - Demande au gouvernement fédéral d'éliminer les retraits minimums obligatoires annuels régissant les FERR / Demande d'appui
- 10. Centre de services scolaire des Hautes-Rivières - Planification des besoins d'espace 2024-2034 / Demande d'approbation

SÉCURITÉ PUBLIQUE – PROTECTION INCENDIES – COUR MUNICIPALE

- 11. Règlement n° 135-07 modifiant le règlement n° 135 concernant les animaux et amendements / Adoption
- 12. Vente d'équipements et d'un véhicule incendie du service de Protection et de Secours civil / Autorisation
- 13. Caméras de surveillance au parc de la Halte routière / Installation
- 14. Moteur électrique de bateau / Acquisition
- 15. Triathlon 2023 – Parcours en vélo et piétonnier / Demande d'autorisation

TRAVAUX PUBLICS

Eau potable – Eaux usées / Hygiène du milieu

- 16. Usine de chloration – Installation du système de chloration au bassin de contact (remplacement) / Octroi de contrat
- 17. Usine de distribution – Réservoir et bassin de rétention au bassin de surpression (remplacement) / Acquisition

Cours d'eau

- 18. OBV Yamaska – Assemblée générale annuelle 15 juin / Inscription

URBANISME

- 19. PIIA-06-2023 soumis par M. Geoffroi Cazalais, représentant la Maison de jeunes des Quatre Lieux, la propriétaire du lot n° 1 592 232 situé au 2002, avenue de l'Union / Demande d'autorisation
- 20. PIIA-07-2023 soumis par M^{me} Chloé Chartrand, représentante Habitation NC inc., la propriétaire du lot n° 6 102 383 situé au 960, avenue de l'Union / Demande d'autorisation

Séance ordinaire mensuelle
Mardi, 13 juin 2023 – 19 h 30
Salle du Conseil municipal, 1111, avenue Saint-Paul

LOISIRS, CULTURE et VIE COMMUNAUTAIRE – BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

21. Complexe sportif – Poste saisonnier d’entretien ménager et loisirs (remplacement) /
Embauche

22. Soccer Été 2023 – Mandat d’arbitrage / Approbation

Affaires nouvelles

Correspondances

23. Liste de correspondances

Seconde période de questions

Fin de la séance

Règlement n° 135-07 modifiant le règlement n° 135 concernant les animaux et amendements

VILLE DE SAINT-CÉSAIRE
MRC DE ROUVILLE
PROVINCE DE QUÉBEC

Règlement n° 135-07 modifiant
le règlement n° 135 concernant
les animaux et amendements

Considérant qu'il y a lieu, de modifier le règlement concernant les animaux et amendements à son article 38;

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement est donné lors de la séance tenue le 9 mai 2023;

En conséquence, il est proposé par

Et résolu d'adopter le règlement intitulé «règlement n° 135-07 modifiant le règlement n° 135 concernant les animaux et amendements », lequel règlement décrète ce qui suit, à savoir :

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

Le libellé de l'article 38 intitulé POURSUITE du règlement n° 135 concernant les animaux et amendements est remplacé pour se lire comme suit :

« Le Conseil municipal autorise de façon générale, le contrôleur animalier, tout fonctionnaire désigné et tout agent de la paix, à entreprendre des poursuites pénales contre tout contrevenant à toute disposition du présent règlement et à délivrer les constats d'infractions utiles à cette fin. ».

Article 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi. »

Guy Benjamin,
Maire

Isabelle François,
Directrice générale et greffière

Projet de règlement déposé aux élus :	2023-05-08 et 2023-05-09
Avis de motion :	2023-05-09, résolution n° 2023-05-178
Règlement déposé aux élus :	2023-06-08 et 2023-06-13
Règlement déposé sur site :	2023-06-13
Adoption :	2023-06-13, résolution n° 2023-06-xx

Publication en vertu du règlement no 2018-260 en vigueur le 1er janvier 2019

2023-06-xx	Hôtel de Ville
2023-06-xx	Site web de la Ville
2023-06-xx	En vigueur